

## ORDONNANCE POUR L'ONTARIO: LE PLAN DU MÉDECIN EN 5 POINTS POUR DE MEILLEURS SOINS DE SANTÉ

*Ordonnance pour l'Ontario : Le Plan du médecin en 5 points pour de meilleurs soins de santé* est le plan de l'Ontario Medical Association visant à améliorer l'accès, l'équité, l'efficacité et l'intégration au sein du système de soins de santé de l'Ontario. Il présente 75 recommandations devant être mises en oeuvre à l'échelle de la province au cours des quatre prochaines années sous 5 thèmes clés :

- Réduire les temps d'attente et les retards de services
- Élargir les services en santé mentale et en toxicomanie dans la communauté
- Améliorer et élargir les soins à domicile et les autres soins communautaires
- Renforcer la santé publique et la préparation aux pandémies
- Fournir à chaque patient une équipe de prestataires de soins de santé et assurer leur lien virtuel

Le Plan contient également 12 recommandations pour relever les défis uniques en matière de soins de santé dans le nord.

*Ordonnance pour l'Ontario : Le Plan du médecin en 5 points pour de meilleurs soins de santé* est le résultat de la plus importante consultation de l'histoire de l'OMA, qui s'étend sur une période de 140 ans, à laquelle ont participé 110 groupes d'intervenants, 1 600 médecins et près de 8 000 Ontariens de 600 communautés.

Les recommandations sont les suivantes :

### Réduire les temps d'attente et les retards de services

**Pour réduire les retards ainsi que les temps d'attente dus à la pandémie, les médecins de l'Ontario recommandent ce qui suit :**

- Fournir un financement adéquat pour traiter les retards de services dans les hôpitaux et les cliniques communautaires.
- Faire évoluer le modèle de prestation des soins chirurgicaux pour inclure une plus grande partie des services offerts dans un cadre spécialisé communautaire à l'extérieur des hôpitaux.
- Veiller à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'infirmières, d'infirmiers et de technologues pour prolonger les heures d'utilisation des appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM) et des tomodensitogrammes, ainsi que ceux pour les échographies et les mammographies.

- Déployer plus d'efforts pour sensibiliser les jeunes sur les modes de vie sains et la prévention des maladies, notamment par une stratégie sur le tabagisme adéquatement financée, qui entraînera une meilleure santé à long terme et réduira la pression ultérieure sur le système.
- Accroître l'utilisation des programmes de surveillance à distance et à domicile pour simplifier les soins avant et après les interventions.
- Veiller à ce qu'il y ait suffisamment de ressources humaines en santé pour répondre aux besoins de l'Ontario.
- Améliorer la collecte de données et la transmission de données en temps opportun pour soutenir la planification, la prise de mesures et les évaluations.
- Améliorer l'intégration de la prestation de services de soins de santé à la santé publique et à d'autres services, y compris, mais sans s'y limiter, aux soins palliatifs, aux soins de longue durée, aux soins à domicile et aux soins communautaires.

**Pour corriger la disponibilité et la répartition inégales des médecins, les médecins de l'Ontario recommandent ce qui suit :**

- Effectuer une analyse détaillée, basée sur des données de haute qualité, qui tient compte des types de médecins et de leur répartition pour répondre aux besoins de la population.
- Établir un ensemble de pratiques exemplaires en matière de soutien aux médecins pour s'assurer que l'Ontario dispose des bons médecins aux bons endroits et aux bons moments.
- Utiliser les données probantes les plus fiables sur les besoins prévus de la population, et augmenter le nombre d'étudiants en médecine et les postes de résidence.
- Aider les étudiants de communautés éloignées, rurales et racisées à suivre une formation en médecine harmonisée avec les populations dans le besoin.
- Faire en sorte que les médecins exécutent des tâches liées à leur poste, et ce, pour qu'ils passent plus de temps avec les patients à faire des choses que seuls les médecins peuvent faire et moins de temps à effectuer des tâches administratives ou toute autre tâche.
- Aider les médecins formés dans d'autres territoires à exercer ici.
- Investir davantage dans le soutien à la formation et à l'enseignement des médecins praticiens.

## Élargir les services en santé mentale et en toxicomanie dans la communauté

**Pour améliorer l'accès aux soins en santé mentale et en toxicomanie, les médecins de l'Ontario recommandent ce qui suit :**

- Établir des normes provinciales pour offrir des services en santé mentale et en toxicomanie équitables, de proximité, rapides et de haute qualité afin d'améliorer l'uniformité des soins.
- Accroître l'accès aux ressources en santé mentale et en toxicomanie dans le domaine des soins primaires.
- Offrir du soutien particulier en santé mentale pour les prestataires de soins de santé de première ligne.
- S'assurer que des ressources appropriées sont en place pour fournir des services en santé mentale virtuels lorsque la situation est appropriée d'un point de vue clinique.
- Augmenter le financement des équipes communautaires en santé mentale et en toxicomanie où les psychiatres, les médecins spécialistes en toxicomanie, les médecins de famille, le personnel infirmier, les psychologues, les psychothérapeutes et les travailleurs sociaux travaillent de concert.
- Lancer davantage d'initiatives de sensibilisation en matière de santé mentale et de toxicomanie dans les écoles et les communautés.
- Faciliter l'accès aux soins en définissant des voies d'accès aux soins et aux options de soins, et favoriser des transitions en douceur dans le système.
- Accroître la capacité de service pour les jeunes patients qui passent au système pour adultes.
- Réduire la stigmatisation entourant la santé mentale et la toxicomanie grâce à la sensibilisation publique.
- Offrir davantage de ressources pour lutter contre la crise des opioïdes, particulièrement dans le nord de l'Ontario où la crise a une incidence importante et les ressources sont limitées.
- Augmenter le nombre de sites de consommation supervisée.

## Améliorer et élargir les soins à domicile et les autres soins communautaires

### **Pour assurer un accès équitable et rapide à des soins à domicile de haute qualité, les médecins de l'Ontario recommandent ce qui suit :**

- Élaborer des normes à l'échelle provinciale pour offrir des services de soins à domicile rapides, adéquats et de haute qualité.
- Accroître le financement des soins à domicile, recruter suffisamment de personnel qualifié pour fournir ces soins et assurer leur maintien en poste.
- Intégrer les coordonnateurs de soins à domicile et de soins aux soins primaires afin que les patients aient un point d'accès unique par l'intermédiaire de leur médecin de famille.
- Veiller à ce que les personnes sans médecin de famille aient toujours accès aux soins à domicile de manière harmonieuse.
- Permettre la transmission d'informations électroniques entre les médecins, les coordonnateurs de soins et les prestataires de soins à domicile.
- Développer un modèle de financement direct afin que les patients puissent personnaliser leurs soins à domicile en fonction de leurs besoins.
- Réduire les charges administratives inutiles pour que plus de temps soit consacré aux soins aux patients.
- Offrir un allègement fiscal aux familles qui embauchent un aidant à temps plein pour un membre de la famille.

### **Pour améliorer les soins de longue durée, les médecins de l'Ontario recommandent ce qui suit :**

- Renforcer le rôle des directeurs médicaux, de concert avec les médecins qui collaborent avec le gouvernement et des intervenants, pour définir des descriptions de tâches et des attentes claires.
- Nommer un médecin en chef pour les soins de longue durée pour chaque région sanitaire de l'Ontario dans le but de coordonner les efforts entre les secteurs, assurer la liaison avec la santé publique et améliorer la prise en charge des médecins sur plusieurs sites de soins de longue durée pendant les éclosions.
- Recruter davantage de main d'œuvre pour soigner les résidents de soins de longue durée, et assurer son maintien en poste, en veillant à ce que le bon ratio de dotation de médecins, de personnel infirmier, de personnel de soutien, de thérapeutes et d'autres fonctions soit toujours maintenu.

- Accroître la capacité interne en soins médicaux dans les centres de soins de longue durée, tout en améliorant les liens entre les soins de longue durée et les hôpitaux.
- Poursuivre et élargir l'utilisation des soins virtuels dans les maisons de soins de longue durée, et renforcer le lien des soins virtuels entre les maisons de soins de longue durée et les hôpitaux.
- Réduire les formalités administratives empêchant les médecins de se déplacer rapidement dans des maisons de soins de longue durée en cas d'urgence.
- S'assurer que les aidants familiaux sont mobilisés de manière active et qu'ils sont reconnus.
- Changer l'attitude sociétale de façon dynamique pour que le fait de soigner nos personnes âgées vulnérables soit considéré comme l'une des occupations les plus importantes au monde.

**Pour améliorer les soins palliatifs et de fin de vie, les médecins de l'Ontario recommandent ce qui suit :**

- S'assurer qu'il existe un soutien et une capacité pour permettre aux personnes de recevoir des soins palliatifs là où elles en ont besoin, y compris à domicile.
- Soutenir une solide stratégie provinciale en matière de soins palliatifs en augmentant le nombre de lits en fonction de la région géographique dans le besoin et en fournissant un financement opérationnel constant aux services palliatifs afin qu'ils puissent se concentrer sur les soins et non sur la collecte de fonds.
- Fournir un financement approprié pour les lits destinés aux soins palliatifs et de fin de vie dans les hôpitaux.
- S'assurer qu'il existe des plans distincts pour traiter les patients pédiatriques et adultes en soins palliatifs dans le but de tenir compte des distinctions nécessaires dans les services et les besoins de ces groupes démographiques de patients.
- Augmenter le nombre de prestataires de soins palliatifs qualifiés, y compris les médecins, le personnel infirmier et les prestataires de soins paramédicaux, en augmentant les occasions de formation.
- Rendre les soins palliatifs accessibles en tout temps, y compris virtuellement, pour toutes les régions et les populations diverses, y compris pour les populations autochtones, itinérantes et autres.

**Pour mieux servir les personnes atteintes d'une maladie chronique, les médecins de l'Ontario recommandent ce qui suit :**

- Augmenter les investissements dans la prise en charge des maladies chroniques pour élargir la main-d'œuvre, les technologies de gestion de ces maladies et les services à domicile.

## Renforcer la santé publique et la préparation aux pandémies

**Pour tirer parti des forces actuelles de l'ensemble de notre système de santé publique, les médecins de l'Ontario recommandent ce qui suit :**

- Améliorer la santé publique locale pour s'assurer qu'elle peut être une forte présence locale afin de promouvoir et de protéger la santé.
- Fournir une formule de financement claire, adéquate et prévisible pour les bureaux de santé publique locaux, dont le calcul correspond à 75 % des frais payés par la province et à 25 % des frais payés par les municipalités.
- S'assurer que le système de santé publique de l'Ontario dispose de médecins en santé publique hautement qualifiés possédant les qualifications et les ressources appropriées.
- Accroître les investissements dans les systèmes d'information sur la santé publique afin que nous puissions mieux recueillir, analyser, communiquer et utiliser l'information de manière approfondie et rapide pour améliorer la prise de décision, et demander au gouvernement fédéral d'augmenter ses investissements en santé publique pour fournir l'infrastructure nécessaire au soutien de la collecte et de l'analyse de données normalisées dans les territoires.
- Effectuer un examen indépendant et impartial de la réaction de l'Ontario à la pandémie, y compris du système de santé publique (notamment ses forces et ses faiblesses pendant les périodes pandémiques et non pandémiques, ce qui comprend ses rôles et ses responsabilités) avant d'envisager tout changement.
- Améliorer la capacité de la santé publique de l'Ontario à mener à bien sa mission et/ou son mandat, qui comprend un soutien solide en matière de sciences de la santé publique et de laboratoire, y compris en augmentant le financement pour l'embauche d'autres médecins formés en santé publique.

**Pour se préparer à la prochaine pandémie, les médecins de l'Ontario recommandent ce qui suit :**

- Exiger par la loi un plan provincial de lutte contre les pandémies, y compris un examen et une mise à jour obligatoires tous les cinq ans pour traduire les changements dans les pratiques locales de santé publique, les sciences médicales et la technologie.

- Mettre en œuvre un plan de lutte contre les pandémies normalisé dans tous les bureaux de santé publique qui soit suffisamment flexible pour tenir compte des différences et des inégalités dans cette province diversifiée.
- Doter la santé publique de l'Ontario de ressources suffisantes pour qu'elle soit la ressource scientifique et de laboratoire centrale en cas de pandémie ou d'urgence de santé publique, notamment en veillant à ce qu'elle dispose du nombre de médecins spécialistes en santé publique nécessaire pour remplir son mandat en cas d'urgence de santé publique.
- Réaliser des investissements stratégiques destinés aux bureaux de santé publique pour la planification en cas de pandémie afin que leurs ressources ne s'épuisent pas en raison des autres tâches importantes qu'elles effectuent chaque jour pendant une crise.
- Assurer un financement adéquat pour reconnaître les charges de travail supplémentaires pendant les pandémies.

## Fournir à chaque patient une équipe de prestataires de soins de santé et assurer leur lien virtuel

**Pour offrir aux patients un accès au modèle de pratique de soins familiaux qui leur convient le mieux, y compris des soins en équipe, une collaboration interdisciplinaire et un accès accru comprenant moins de visites inutiles, les médecins de l'Ontario recommandent ce qui suit :**

- Augmenter le financement et le soutien pour des soins efficaces en équipe et intégrés dans tous les modèles de soins primaires.
- Laisser les médecins de famille choisir le type de modèle de pratique qui convient le mieux à leurs patients et à leur communauté.
- Donner accès au modèle de soins fondé sur la capitation des Organismes de santé familiale à tous les médecins qui souhaitent adapter leur pratique à cette façon de faire.
- Accroître le nombre de coordonnateurs de soins pour aider les patients à accéder plus rapidement et plus facilement aux soins, et demander à ces coordonnateurs de travailler directement dans des établissements de soins primaires.
- Favoriser des environnements de soins intégrés et en équipe non seulement pour les des soins primaires, mais aussi pour les maladies ou les spécialités.
- Optimiser les Équipes Santé Ontario actuellement prévues par la loi, y compris assurer la direction des médecins dans le processus afin d'intégrer les services de soins de santé au bénéfice des patients dans toute la province.

**Pour s'assurer que tous les patients continuent de bénéficier de soins virtuels, les médecins de l'Ontario recommandent ce qui suit :**

- Mettre en œuvre de codes de frais permanents de l'Assurance-santé de l'Ontario pour les services de soins virtuels fournis par téléphone, vidéo, message texte et courriel, en s'assurant que les patients peuvent accéder aux soins virtuels pour tout service de soins de santé couvert qui peut être fourni de manière appropriée par voie électronique.
- Faire en sorte que le gouvernement s'associe à des fournisseurs d'Internet afin que les Ontariens qui ne peuvent pas se procurer de services Internet (par exemple, ceux qui vivent dans un logement public ou avec services de soutien, qui comptent sur le programme Ontario au travail ou le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées ainsi que les personnes âgées recevant le supplément de revenu garanti) puissent obtenir des services Internet à un taux considérablement réduit, pour s'assurer que tous les patients bénéficient de soins virtuels.

**Pour améliorer l'échange des renseignements médicaux d'un patient entre ses prestataires de soins de santé, les médecins de l'Ontario recommandent ce qui suit :**

- Établir un lien entre les systèmes de dossiers médicaux électroniques des médecins, les systèmes d'information des hôpitaux et les systèmes de laboratoire et des pharmaciens pour qu'ils puissent communiquer entre eux.
- Simplifier l'approbation, le développement et la mise en œuvre de nouvelles technologies de santé numériques, y compris la surveillance à distance des patients.

**Pour accélérer l'innovation dans le domaine des soins de santé, les médecins de l'Ontario recommandent ce qui suit :**

- Mieux relier les investissements actuels de l'Ontario en matière d'innovation, d'incubateur et d'accélérateur avec les médecins et les leaders en soins de santé publique.
- Faire des sciences de la santé et de la vie un des domaines prioritaires pour le développement économique ainsi que pour la recherche et le développement des programmes de financement gouvernementaux.
- Miser sur le financement, la recherche, le développement et l'expertise en soins de santé des secteurs public et privé pour stimuler le développement et l'utilisation des innovations en matière de soins de santé en Ontario.
- Explorer une utilisation accrue des technologies de prise en charge des patients à distance, ce qui peut être particulièrement utile dans la prise en charge des maladies chroniques.
- Établir les priorités du financement des outils de partage de données déjà en place, comme le visualiseur clinique et le Health Report Manager (HRM).



## Améliorer l'accès aux soins dans le Nord de l'Ontario

### **Pour améliorer les soins de santé dans le Nord de l'Ontario, les médecins de l'Ontario recommandent ce qui suit :**

- Offrir aux patients un accès équitable aux soins dans leurs propres communautés.
- Passer en revue et mettre à jour les mesures incitatives et le soutien destinés aux médecins et aux travailleurs paramédicaux qui doivent pratiquer dans le Nord de l'Ontario et dans d'autres communautés qui sont constamment sous-desservies.
- Se concentrer sur la sensibilisation, la formation, l'innovation et les occasions de soins collaboratifs pour répondre aux pénuries de médecins (prestataires de soins de santé) dans les communautés éloignées.
- Créer des occasions d'orientation professionnelle pour les stagiaires de spécialités et de sous-spécialités en leur permettant de faire des stages au choix ou des stages principaux dans le Nord.
- Donner aux étudiants et aux résidents en médecine les compétences et les occasions dont ils ont besoin pour choisir en toute confiance la pratique en régions rurales et éloignées.
- Mettre l'accent sur les occasions de sensibilisation et de formation novatrices et adaptées aux différences culturelles pour pallier la pénurie de médecins et d'autres prestataires de soins de santé dans les communautés rurales et éloignées.
- Se concentrer sur l'incidence profonde et disproportionnée de la crise des opioïdes et des problèmes de santé mentale dans le Nord de l'Ontario.
- Fournir plus de travailleurs sociaux, de prestataires de soins et de ressources en santé mentale et en toxicomanie et de ressources pour la santé mentale des enfants.
- Améliorer la connectivité Internet dans les régions éloignées pour soutenir les soins virtuels, en gardant à l'esprit que les soins virtuels ne résoudront pas les problèmes de ressources humaines en santé dans le Nord de l'Ontario et qu'ils ne devraient pas remplacer les soins en personne.
- Reconnaître le besoin particulier lié à l'accès local à des soins de santé respectueux des valeurs culturelles et adaptés à la langue des populations francophone et autochtone du Nord de l'Ontario.
- Assurer un partenariat collaboratif avec Services aux Autochtones Canada et Santé Canada pour traiter les questions de salubrité de l'eau potable et du caractère suffisant des installations et des ressources de soins de santé dans les communautés autochtones.
- Au moyen d'une perspective anti-oppressive de réduction des préjudices, combler les lacunes en matière d'éducation dans les communautés autochtones et non autochtones, car l'éducation a une incidence directe sur la santé.